



WUSKWATIM

Power Limited Partnership

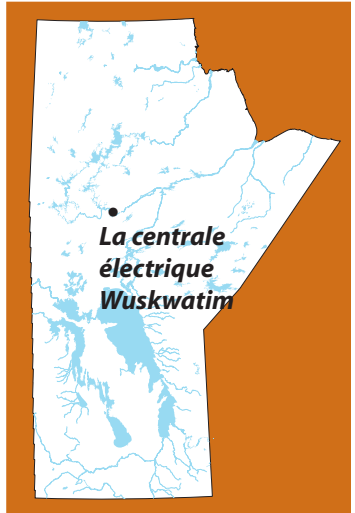
Service d'offre d'emplois



Le projet de Wuskwatim

Exportation de l'électricité - Des emplois pour les Manitobains

La centrale électrique de Wuskwatim est l'un des projets de construction les plus grands entrepris par le Manitoba. On construit actuellement cette centrale de 200 mégawatts à Taskinigahp Falls (à l'embouchure de la rivière Burntwood sur le lac Wuskwatim), à 45 kilomètres au sud-ouest de Thompson et à 35 kilomètres au sud-est de Nelson House. À l'aide de cette nouvelle centrale hydroélectrique, on pourra produire de l'électricité en vue de l'exporter à des marchés à l'extérieur du Manitoba.



On devra compter six ans avant la fin du projet de construction qui fournira plusieurs centaines d'emplois à des travailleurs qualifiés. Le travail se fera à un rythme rapide compte tenu des dates d'échéance à respecter. La plupart des emplois sont saisonniers et les employés travailleront habituellement neuf heures par jour, six jours par semaine. La rémunération des travailleurs se fait selon la convention collective négociée pour ce projet par le syndicat.

L'hébergement est offert aux employés sur le chantier

Les employés provenant de Thompson et des collectivités autochtones environnantes peuvent faire la navette en voiture tous les jours. Cependant, la majorité des employés seront hébergés au baraquement de chantier. Les repas, les loisirs, ainsi que le transport à destination ou en provenance du chantier seront offerts.

Le service d'offre d'emplois de Wuskwatim

Tenir les travailleurs au courant des possibilités d'emploi

Au cours de la période de construction de six ans, Manitoba Hydro attribuera bon nombre de contrats. On aura besoin de centaines de travailleurs qualifiés de plus de 60 professions au cours des différentes étapes de construction.

Vous devez vous inscrire pour l'emploi

À la demande de Manitoba Hydro, le gouvernement provincial a créé un service d'offre d'emplois de Wuskwatim qui propose des travailleurs qualifiés aux employeurs du projet. Si vous désirez travailler pour le projet de Wuskwatim, vous DEVEZ utiliser ce service.

Vous pouvez vous inscrire en personne, par la poste ou par télécopieur pour les possibilités d'emploi. Les dossiers d'inscription sont disponibles auprès d'Emploi Manitoba ou en version téléchargeable sur notre site Web. Pour obtenir de l'aide, veuillez communiquer avec :

- Emploi Manitoba, ou
- une agence d'inscription agréée par Emploi Manitoba (Vous pouvez obtenir la liste des agences d'inscription agréées auprès d'Emploi Manitoba).

Pour plus de renseignements, composez le 945-0575 à Winnipeg ou, sans frais, le 1-866-332-5077.

Soyez efficace - Renseignez-vous sur les dates auxquelles vous devez faire la demande pour des emplois spécifiques

En majorité, les emplois sont saisonniers et les exigences des projets changent d'une année à l'autre. Avant de vous inscrire, renseignez-vous sur les dates exactes auxquelles certains emplois seront offerts, contactez Emploi Manitoba à cet effet. Les personnes qui ont un accès Internet peuvent obtenir des détails en consultant le site Web du service d'offre d'emplois à l'adresse suivante : <www.manitoba.ca/jobreferral>.

La sélection des travailleurs après leur inscription

Lorsque les employeurs du projet ont besoin de travailleurs qui possèdent une ou des compétences précises en plus d'années d'expérience, ils doivent soumettre des offres d'emploi au service d'offre d'emplois. Ces offres d'emploi seront appariées aux personnes pertinentes qui ont déjà fait la demande et qui sont inscrites. Pour choisir les personnes à recommander aux employeurs, Emploi Manitoba suit des lignes directrices précises.

Une fois la correspondance entre les offres d'emploi et les demandeurs est terminée, les employeurs recevront une liste triée au hasard des noms des travailleurs qualifiés et de leurs numéros de téléphone. Les employeurs du projet procéderont ensuite au processus d'interview et d'embauche.

Une convention collective assure l'emploi aux Manitobains

Tous les Manitobains et toutes les Manitobaines peuvent s'inscrire pour l'emploi au projet de Wuskwatim. Dans le but d'appuyer la Stratégie du développement du Nord et les programmes de formation, on accordera la priorité aux travailleurs qualifiés provenant des collectivités autochtones près du chantier de construction, et aux personnes des collectivités du nord du Manitoba pour ce qui est des emplois. De telles considérations font partie de l'entente Burntwood Nelson (BNA), la convention collective conclue entre la Hydro Projects Management Association et The Allied Hydro Council of Manitoba. Aux termes de la BNA, le terme « Autochtones » comprend les Premières Nations, les Métis, les Inuits et les Indiens non inscrits.

Ordre de présentation des candidats

Conformément aux éléments à considérer au moment de l'embauche, Emploi Manitoba présentera les candidats aux employeurs dans l'ordre suivant :

1. les Autochtones qualifiés qui résident dans la région de Churchill, de Burntwood, de Nelson River (CBNR) et les environs tels qu'ils sont définis dans la BNA et les membres de la Nation des Cris de Nisichawayasihk résidant au Manitoba (voir la page 7 pour la liste complète de la région CBNR et des environs);
2. les Autochtones du Nord qualifiés dont le lieu de résidence est situé au nord de la limite* des Affaires autochtones et du Nord et qui sont membres d'un syndicat qui participe au projet;
3. les Autochtones du Nord qualifiés dont le lieu de résidence est situé au nord de la limite des Affaires autochtones et du Nord, mais qui sont à l'extérieur des régions de Churchill, de Burntwood, de Nelson River et des régions environnantes telles qu'elles sont définies dans la BNA;
4. les Manitobains du Nord qualifiés dont le lieu de résidence est situé au nord de la limite des Affaires autochtones et du Nord du Manitoba;
5. les membres de syndicat qualifiés du Manitoba ;
6. les travailleurs qualifiés du Manitoba.

*Vous pouvez obtenir la carte qui présente les limites en consultant le site <www.manitoba.mb.ca/jobreferral> ou en composant, sans frais, le 1-866-332-5077.





La région de CBNR et les environs

La région de CBNR et les environs tels qu'ils sont déterminés dans la BNA comprennent :

- i La région s'étendant de Granville Lake à la baie d'Hudson;
- ii La région s'étendant de South Indian Lake à Split Lake;
- iii La région s'étendant de la décharge du lac Winnipeg à la baie d'Hudson;
- iv Les collectivités suivantes :
 - South Indian Lake
 - Granville Lake
 - Nelson House
 - Ilford
 - Wabowden
 - Thicket Portage
 - Pikwitonei
 - Norway House
 - Cross Lake

Les villages de :

- Leaf Rapids
- Churchill
- Gillam

La ville de :

- Thompson

Les Nations suivantes :

- Nation des Cris de Nisichawayasihk
- Nation des Cris de Tataskweyak
- Première Nation de York Factory
- Première Nation de Fox Lake
- Première Nation de War Lake
- Nation des Cris de Norway House
- Première Nation de Cross Lake

Pour plus de renseignements, composez le 945-0575 à Winnipeg ou, sans frais, le 1-866-332-5077.



Quelles sont les personnes qui devraient s'inscrire maintenant pour l'emploi?

Les 1^{re} et 2^e années de construction

Pendant les deux premières années de construction, le personnel d'Emploi Manitoba acceptera les inscriptions des travailleurs qualifiés en vue de la construction des projets suivants :

- le chemin d'accès menant au camp.
- le camp des travailleurs de Wuskwatim ;

Ces activités créeront 150 postes environ pour les personnes possédant de l'expérience de travail à titre de conducteur d'équipement lourd, de camionneur, de mécanicien, de manœuvre, de concierge, de gardien de sécurité et de travailleur des services alimentaires.

Les travailleurs qui seront en demande plus tard

De la 3^e année jusqu'à la fin

Pendant la troisième année de construction, Emploi Manitoba acceptera les inscriptions des travailleurs qualifiés en vue de la construction des projets suivants :

- barrages temporaires et permanents;
- centrale;
- turbines et génératrices;
- sous-station.

Ces activités créeront 500 postes environ dans les métiers non désignés et désignés, parmi lesquels des postes réservés aux personnes de métier, aux apprentis et aux compagnons qui possèdent de l'expérience à titre de chaudronnier, de briqueteur, de charpentier, d'ouvrier en béton, de grutier, de foreur, de préposé en pose de cloisons sèches, d'électricien, de mécanicien-monteur, de ferronnier, de peintre, de plombier, de monteurs de tuyaux à vapeur et tuyauteurs, de tôlier et de soudeur.

Pour une liste complète des métiers, consultez le site Web du service d'offre d'emplois de Wuskwatim à <www.manitoba.ca/jobreferral> ou composez, sans frais, le 1-866-332-5077.

Ce qu'il faut pour s'inscrire

Pièces d'identité

Pour vous inscrire auprès du service d'offre d'emplois de Wuskwatim, il vous faudra :

- **un document qui confirme votre identité** – tout document provenant d'un organisme gouvernemental qui sert à confirmer votre nom et votre adresse actuelle.
Par exemple, le permis de conduire du Manitoba.
Les renseignements servant à confirmer votre sexe ou votre âge ne sont pas nécessaires.
- **Carte d'assurance sociale** – le numéro d'assurance sociale du gouvernement fédéral (NAS).

Lieu de résidence et appartenance à un groupe autochtone

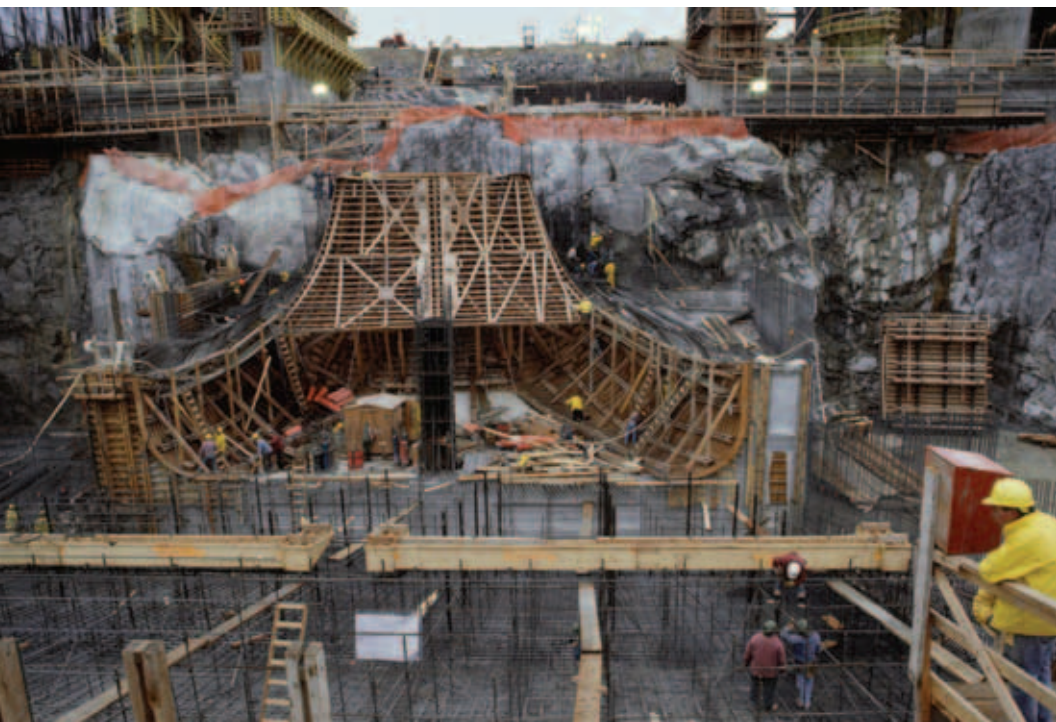
Les documents qui servent à confirmer le lieu de résidence et l'appartenance à un groupe autochtone des personnes qui font demande et qui veulent tirer profit des considérations spéciales prévues dans la BNA sont les suivants :

- **Les résidents du Nord** – Les résidents du Nord devront fournir une preuve attestant qu'ils ont :
 - vécu dans le Nord pendant un minimum de cinq ans au cours de leur vie;
 - vécu dans le Nord pendant au moins les six mois précédant leur date d'inscription.Les documents acceptables pourraient être :
 - la correspondance provenant d'une école ou d'un gouvernement, qui porte le nom du demandeur, son adresse et la date à laquelle elle a été faite;
 - les factures d'électricité ou de téléphone de six mois consécutifs.
- **Les résidents du Manitoba** – Les résidents du Manitoba devront fournir une preuve attestant qu'ils vivent au Manitoba. Les documents acceptables pourraient être la carte de Santé Manitoba.
- **Appartenance à un groupe autochtone** – Les résidents autochtones du Nord ainsi que les membres de la Nation des Cris de Nisichawayasihk habitant dans le Nord devront fournir une preuve attestant leur ascendance autochtone. Par exemple, si vous êtes un Indien inscrit, fournissez un Certificat du statut d'Indien (carte de traité).

Compétences et formation

Les profils de compétences sont des formulaires qui contiennent les qualifications requises pour les postes qui font partie de la BNA. Vous aurez à choisir et remplir au moins un formulaire parmi plus de 60. Chaque profil de compétences est unique et pourrait exiger les éléments suivants :

- **une preuve des compétences et de la formation** – diplômes scolaires et professionnels, certificats de formation en utilisation d'équipement, documents d'apprentissage, permis de conduire, certificat de secourisme, etc.
- **une attestation de la formation préprojet offerte par Manitoba Hydro** – Les Autochtones du Nord qui ont suivi une formation financée dans le cadre de l'Initiative de Manitoba Hydro pour la formation et l'emploi dans le Nord devront fournir des documents attestant qu'ils ont bien terminé le cours (pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre centre de formation communautaire ou Emploi Manitoba au 1-866-332-5077, sans frais).





Comment s'inscrire pour l'emploi

- 1. En personne à Emploi Manitoba** – Si vous désirez vous inscrire au Service d'offre d'emplois de Wuskwatim, vous pouvez vous présenter en personne ou prendre un rendez-vous au centre le plus près de vous où se trouve Emploi Manitoba.

Le personnel d'Emploi Manitoba peut organiser des visites dans de petites collectivités pour faire des inscriptions – téléphonez à Emploi Manitoba pour prendre un rendez-vous à l'heure qui vous convient.

- 2. En personne auprès d'une agence d'inscription** – Des collectivités et des organismes autochtones autorisés du Nord acceptent des inscriptions au nom du Service d'offre d'emplois de Wuskwatim. Communiquez avec Emploi Manitoba pour obtenir les coordonnées d'une agence qui est dans votre collectivité.
- 3. Par la poste** – Contactez Emploi Manitoba et demandez qu'on vous envoie un dossier d'inscription ou téléchargez les renseignements de notre site Web. Les dossiers d'inscription remplis, accompagnés des **photocopies** des documents exigés (pièces d'identité, preuve de lieu de résidence, d'ascendance autochtone et titres de compétences) peuvent être envoyés à n'importe quel centre où se trouve Emploi Manitoba.
Veillez ne pas envoyer les documents originaux.

- 4. Par télécopieur** – Contactez Emploi Manitoba et demandez qu'on vous envoie un dossier d'inscription ou téléchargez les renseignements de notre site Web. Les dossiers d'inscription remplis, accompagnés des documents exigés (pièces d'identité, preuve de lieu de résidence, d'ascendance autochtone et titres de compétences) peuvent être envoyés par télécopieur à n'importe quel centre où se trouve Emploi Manitoba.

Veillez téléphoner, sans frais, au 1-866-332-5077 ou visiter notre site Web à l'adresse suivante : www.manitoba.ca/jobreferral.

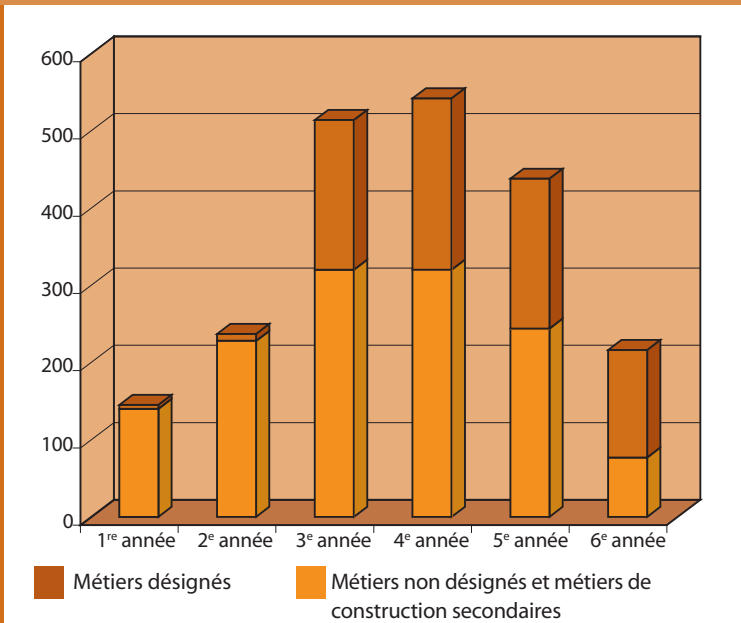
Renouvellement de l'inscription

Tous les six mois ou lorsqu'on vous demande de nous faire part de vos compétences

Vous devez vous réinscrire tous les six mois afin de nous indiquer que vous êtes toujours à la recherche d'un emploi dans le cadre du projet de Wuskwatim.

Si vous êtes employé par un entrepreneur du projet de Wuskwatim, il vous incombe de renouveler votre inscription lorsque votre emploi est terminé.

Construction de la centrale de Wuskwatim : Une estimation des travailleurs requis



Le nombre d'employés estimatif requis pendant la période de pointe sera de 540 travailleurs pendant la 4^e année. La majeure partie du travail sera effectuée pendant les mois d'été.

1^{re} et 2^e années – le chemin d'accès, l'infrastructure et le camp des travailleurs

3^e - 6^e années – les barrages, la central, l'installation des turbines et des génératrices, la sous-station

Lors de l'inscription ou de la réinscription :

- On vous donnera une carte de rappel sur laquelle figurera une date ultérieure fixée à six mois de la date actuelle. Vous êtes tenu de vous réinscrire à cette date au plus tard. Le service d'offre d'emplois de Wuskwatim NE communiquera PAS avec les personnes inscrites pour leur rappeler de s'inscrire.
- Il s'agit d'un temps tout indiqué pour vous assurer que vos renseignements personnels sont à jour, y compris votre numéro de téléphone et votre adresse.
- Il importe aussi de mettre vos renseignements personnels à jour si vous obtenez de nouvelles compétences professionnelles. Vous pouvez le faire à chaque endroit où se trouve Emploi Manitoba ou une agence autorisée, en personne, par la poste ou par télécopieur.
- ***Au lieu de vous réinscrire plusieurs fois, nous vous conseillons de vous inscrire ou de vous réinscrire peu de temps avant la période de recrutement dans votre profession chez les employeurs du projet. Par exemple, on pourrait ne pas avoir besoin de tuyauteurs jusqu'à la 3^e année de construction.***





WUSKWATIM

Power Limited Partnership

Service d'offre d'emplois

Informer les travailleurs sur les perspectives d'emploi



Vous aimeriez travailler au projet de Wuskwatim?

Vous DEVEZ vous inscrire auprès du service d'offre d'emplois de Wuskwatim.

Sur la demande de Manitoba Hydro, la Division d'Emploi Manitoba du gouvernement provincial a créé un service d'offre d'emplois de Wuskwatim qui propose des travailleurs qualifiés aux employeurs du projet.

Renseignements

Pour obtenir des renseignements précis sur le centre où se trouve Emploi Manitoba le plus près de vous, téléphonez à l'un des numéros ci-dessous :

Centre de Thompson : 1-204-677-6544

Winnipeg : 945-0575

Sans frais : 1-866-332-5077

Si vous voulez envoyer des renseignements par télécopieur, veuillez utiliser le numéro suivant :

Télécopieur du Centre de Thompson : 1-204-677-6831

Si vous avez accès à Internet, veuillez visiter le site Web du Service d'offre d'emplois du projet Wuskwatim à l'adresse suivante : www.manitoba.ca/jobreferral

Pour de plus amples renseignements sur la centrale électrique de Wuskwatim, visitez le site Web de Manitoba Hydro à l'adresse suivante : www.hydro.mb.ca